

de ce malheureux, car au moment de paraître en la présence de son souverain juge, il s'est odieusement parjuré.

Un soupir de soulagement échappa au comte.—Ce refus persistant de répondre, bien qu'il eût peine à se l'expliquer, lui rendait espoir et confiance.

Le prévôt avait souri d'un air de mépris.

—Si vous n'avez rien à répondre, et je le comprends sans peine, dit-il, cette affaire me semble suffisamment éclaircie, et nous passerons à la seconde.

Et comme le comte d'Erbray, célant à une émotion qu'il n'eût pas la peine de feindre, faisait un mouvement pour quitter la salle :

—Si pénibles que vous puissent être les questions qui vont se débattre, monsieur le comte, reprit le prévôt avec une compassion pleine de respect, je vous prie de rester. Si cet homme comprend bien son intérêt, et si, comme nous voulons encore l'espérer, il n'a pas attenté à la vie de M. Edouard d'Erbray, il se décidera, sans doute, à des aveux qui mettront un terme à vos incertitudes. Et vous, accusé, écoutez-moi. Vous ne pouvez nier que M. le vicomte d'Erbray, n'ait été attiré, par votre lettre, à un rendez-vous qui cachait un piège, et qu'après une lutte, un combat peut-être, car il y a eu du sang versé, vous ne vous soyez emparé de sa personne. Votre but, facile à deviner, car vous étiez instruit déjà des soupçons du comte, était de vous assurer un otage.

—Si telle a été votre idée, elle est insensée, sachez-le bien, car rien ne saurait suspendre le cours de la justice, et une plus longue persistance à retenir ce gentilhomme prisonnier, le moindre attentat dont il serait l'objet, attirerait sur votre tribu tout entière les plus terribles châtimens. Cependant, par égard pour M. le comte d'Erbray, dont toute la province connaît et estime les hautes qualités, pour mettre un terme à sa douleur et à ses inquiétudes, je pourrai, si, grâce à vous, son fils lui est rendu, si même vous nous fournissez les renseignements nécessaires pour obtenir sa délivrance, vous tenir compte de cet acte de bon vouloir. Je vous le dirai toutefois, car je ne veux pas vous tromper, je ne puis ni ne veux vous accorder grâce pleine et entière. Il y a sur vos mains un sang qui crie vengeance, et ce cri doit être écouté. Mais je puis commuer votre peine et vous laisser la vie, sinon la liberté.

Un sourire profondément ironique contracta la lèvre du bohémien.

—Vous aussi, monsieur le prévôt, dit-il, vous avez été bien mal inspiré, si vous avez cru que la promesse de la vie, sans celle de la liberté, pût un instant séduire un bohémien. Mais ce ne sont ni les promesses, ni les menaces qui me dictent le choix de mes paroles, c'est ma conscience, et ce qu'il m'est permis de vous dire, je ne vous l'apprendrai pas moins. M. Edouard d'Erbray est vivant.

—Il vit ! s'écria le comte avec une joie dont il ne fut pas maître.

—Oui, répondit Pharold, en lui lançant un regard qui changea soudain sa joie en épouvante, et bientôt même il vous sera donné de le revoir. Du reste, vos soupçons, bien que je les comprenne, ne sont pas fondés. Je n'ai jamais attenté à sa vie, ni même à sa liberté. Il est vrai qu'une lettre de moi l'a décidé à sortir nuitamment du château de Tréveneuc et à venir au rendez-vous que je lui assignais ; mais ensuite,

c'est volontairement qu'il n'a pas reparu, et pour des motifs que je n'ai point à faire connaître, mais qu'il ne tira pas, sans doute, à M. le comte d'Erbray, seul juge compétent de sa conduite.

Le comte, à ces dernières paroles, devint si pâle, qu'il semblait prêt à défaillir. Il y voyait la preuve que son fils savait tout, du moins tout ce que Pharold pouvait savoir. Un doute pourtant lui resta : l'espérer que, sur ce point, le bohémien n'avait pas dit vrai, et ce doute lui donna la force de ce maîtriser. Le prévôt s'était tourné de son côté :

—Peut-être vais-je vous adresser une question indiscrette, monsieur le comte, dit-il, et, dans ce cas, rien ne vous oblige à me répondre. Mais avant de poursuivre, il est un point sur lequel je désire être éclairci. Connaissez-vous à M. votre fils une affaire, un intérêt quelconque qui puisse expliquer son absence ?

—Aucun, répondit le comte d'une voix assurée, en affrontant, avec l'audace du désespoir, le regard du bohémien.

—Et vous expliquez-vous le motif qui, depuis deux jours, l'empêche de vous donner de ses nouvelles ?

—Pas davantage, ou plutôt....

—Vous ne le devinez que trop, interrompit le prévôt. Je vous remercie, monsieur le comte, c'est tout ce que je désirais avoir.

Et se tournant vers Pharold :

—Vous avez entendu, lui dit-il. M. le comte, d'Erbray, plus que moi, n'est dupe de vos protestations d'innocence. Si vous n'avez pas attenté à la vie de son fils, vous l'avez certainement enlevé pour vous servir d'otage, et vous le retenez prisonnier.

Et Pharold n'ayant pas répondu :

—Vous persistez à le nier ? reprit-il. Alors si vous voulez qu'on vous croie, apprenez-nous où il se trouve.

—Je ne le puis, je vous l'ai déjà dit.

—Prenez garde ! s'écria le prévôt. Persister dans votre silence ce serait m'autoriser à en tirer de terribles conséquences !

—A m'accuser d'un nouveau crime, voulez-vous dire ? repartit Pharold. Oui, cela doit être, en effet.

—Puisque vous le comprenez si bien, pourquoi, si vous êtes innocent, refusez-vous donc de vous disculper ?

—Je ne le refuse pas, répliqua vivement Pharold. Je veux seulement être libre de choisir l'heure où je le ferai, et je le veux parce que seul je puis être juge de l'opportunité d'une pareille déclaration. Ma vie, d'ailleurs, est entre vos mains, monsieur le prévôt, et, s'il vous plaît d'en disposer, vous en êtes libre. Mais prenez garde, à votre tour, de vous préparer à vous et à M. le comte d'Erbray, d'éternels sujets de douleur et de regret.... Vous souriez?... Oh ! je le sais parfaitement, je ne suis, à vos yeux, qu'un vagabond, pis que cela même, un criminel sur la tête duquel pèsent des charges accablantes, et la vie d'un pareil homme ne pèse guère dans les balances ensanglantées de votre barbare justice.

(Lr suite au prochain numéro.)